

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 21/04/1937 21/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

est autorisé le transit par Djibouti et le transfert en France, des restes mor tels de Gilbert Mattéi, décédé à Diré-Daoua, le 1er mars 1937.